



Délibération du Conseil Municipal

du 12 mars 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mars, à *vingt heures*, le Conseil Municipal de la commune de DONGES s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de DONGES, après convocation légale en date du quatre mars deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents : 22

Messieurs CHENEAU François – SIMON Daniel – Mesdames LECAMP Yveline - PIRAUD Monique – GUINARD Chantal – PICOT Marie-Andrée – OLIVEIRA Angélique - Monsieur GIRARDEAU Alain - Madame MARTIENNE Alice - Monsieur DUVAL Cédric – Mesdames ROQUET Christelle - MINGOT Aurélie – Messieurs FROCRAIN Frédéric - OUISSE Laurent – GAUDIN Nicolas - DELALANDE Mickaël - Madame MISIN Christine – Monsieur PABOIS Alain – Madame MOINARD Joséphine – Messieurs MIAULT Vincent - PERRIN Yvonnick – BAUDICHAUD Ghislain

Etaient excusés avec pouvoirs : 1

Madame ROYER Carine (procuration à Mme LECAMP Yveline)

Etaient excusés : 2

Monsieur LETILLY Tony
Madame BOSSE-PERUS Viviane

Etaient absents : 4

Monsieur ROULET Jean-Paul
Monsieur RIAUD Didier
Madame BRICHE Pascaline
Madame PIED Magalie

Secrétaire de séance : Monsieur OUISSE Laurent

DELIBERATION N° 2

BUDGET GENERAL - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026 (M57)

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Exposé

Par délibération n°6 du 22 juin 2023, le Conseil Municipal a adopté le référentiel budgétaire et comptable M 57 à compter du 1^{er} janvier 2024, au titre de son Budget Principal.

Dans ce cadre, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, il est proposé d'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (Chapitre 012), dans la limite de 7,5 % en fonctionnement et 7,5 % en investissement.

Le budget primitif 2026 est élaboré avec la reprise anticipée des résultats de 2025.

Le projet de BP 2026 du Budget Général totalise **20 200 092.84 €** et s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **13 269 310 € en fonctionnement** et à hauteur de **6 930 782.84 € en investissement**.

Ce projet de Budget Primitif est construit sur la base des orientations budgétaires débattues au cours de la réunion de l'assemblée communale du 26 février dernier.

Par section et type de mouvements (réels et ordre), le budget primitif du budget général se décompose de la façon suivante pour l'exercice 2026 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	10 882 354.16 €	12 223 576 €	5 078 997.91 €	4 513 827.00 €
Mouvements d'ordre	2 386 955.84 €	102 000.00 €	132 000,00 €	2 416 955.84 €
Reprise anticipée du résultat 2025		943 734.00 €		
Solde d'exécution anticipé			1 719 784.93 €	
TOTAL	13 269 310,00 €	13 269 310,00 €	6 930 782,84 €	6 930 782.84 €

Le rapport de présentation du Budget Général de la Ville de Donges pour l'exercice 2026 est joint à la présente délibération (annexe 1).

L'affectation du résultat issue du compte administratif provisoire 2025 et les éléments du compte de gestion 2025 relatifs aux résultats d'exécution du budget principal sont joints en annexe (annexe 2 et 2bis).

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2026 du Budget Général tel que présenté en annexe.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 16 voix pour et 7 abstentions (Y. Perrin, M. Delalande, V. Miault, A. Pabois, J. Moinard, C. Misin, M. PIRAUD) :

- ➔ **APPROUVE** le Budget Primitif du Budget Général 2026 tel que présenté en annexe.
- ➔ **PROPOSE**, avant le vote du compte administratif de 2025, la reprise anticipée des résultats de 2025 telle qu'indiquée dans le tableau en annexes n°1 et 1Bis.
- ➔ **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (Chapitre 012), dans la limite de 7,5 % en fonctionnement et 7,5 % en investissement.

Pour extrait conforme
Donges, le 13/03/2026
Le Maire : François Cheneau

